

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 14 mai 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, via l'application Teams, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général, via l'application Teams;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

---

**CE-20250514-1653**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - AVIS - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de l'avis du Comité consultatif des personnes âgées de Laval concernant le sentiment de sécurité des personnes âgées dans le réseau de transport de Laval.

(SD-2025-1842)

---

**CE-20250514-1654**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉMUNÉRATION - OFFICIERS D'ÉLECTION

---

CONSIDÉRANT l'élection municipale devant avoir lieu le 2 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de fixer le salaire des employés réguliers responsables de l'application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT les salaires versés en 2021 et les variations de l'indice des prix à la consommation (IPC) du grand Montréal, du Québec et du Canada depuis l'élection de novembre 2021;

CONSIDÉRANT les tarifs d'Élection Canada, le tarif électoral du gouvernement du Québec, les différentes indexations consenties aux employés de la Ville au cours des quatre dernières années et le pourcentage d'augmentation consenti pour les salaires électoraux dans certaines villes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver la rémunération régulière annuelle 2025 et d'approuver l'inclusion de cette rémunération aux fins des articles 8.1.24 et 8.1.26 du Règlement L-10600 et ses amendements comme suit:

Présidente d'élection (art. 70 LERM)  
63 492 \$;

Secrétaire d'élection (art. 72 LERM)  
47 619 \$;

Adjoint à la présidente d'élection (art. 74 LERM)  
31 746 \$;

Trésorier (art. 377 LERM)  
12 515 \$, à ce montant il pourrait s'ajouter des sommes prévues en vertu des articles 30 et 31 du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

Trésorier adjoint (art. 377 LERM)  
6 257 \$;

de payer les salaires en 4 versements consécutifs et égaux aux dates suivantes:

mi-période préparatoire: 15 juin 2025

début de la période électorale: 19 septembre 2025

fin de la période de mise en candidature: 3 octobre 2025

date de l'élection: 2 novembre 2025

d'autoriser les frais de déplacement selon les tarifs en vigueur.

(SD-2025-754)

---

**CE-20250514-1655**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 30 avril 2025 à 9 h 01.

(SD-2025-2420)

---

**CE-20250514-1656**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 30 avril 2025 à 9 h 18.

(SD-2025-2420)

---

**CE-20250514-1657**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2481

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2481, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le développement et la livraison d'une solution de gestion des demandes d'accès aux documents (Agent GRAD) au Service du greffe, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Nexus Innovations inc.  
196 032,38 \$.

(CT:1845211)  
(SD-2025-1679)

---

**CE-20250514-1658**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2481

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 152 757 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2481 concernant le développement et la livraison d'une solution de gestion des demandes d'accès aux documents (Agent GRAD) au Service du greffe, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1845211)  
(SD-2025-1679)

---

**CE-20250514-1659**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2723

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2723, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant des ententes-cadres pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets d'études hydrauliques et hydrologiques, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et



conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Lasalle NHC inc.  
lot 1  
1 724 625 \$;

Tetra Tech QI inc.  
lot 2  
1 149 750 \$;

CIMA+ S.E.N.C.  
lot 3  
919 800 \$.

(CT:1846886)  
(SD-2025-1895)

---

**CE-20250514-1660**

AUTORISATION - CESSION DE BIENS ET DE VÉHICULES  
ROUTIERS - VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'approvisionnement à se départir des biens et des véhicules routiers non réclamés par leur propriétaire se trouvant à la fourrière municipale par le biais d'une vente aux enchères publiques le 27 mai 2025.

(SD-2025-2212)

---

**CE-20250514-1661**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 628 326 - PL-2023-177

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 49 100 \$.

(SD-2025-600)

---

**CE-20250514-1662**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 081 881 - PL-2024-245

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 55 400 \$.

(SD-2025-630)



---

**CE-20250514-1663**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 508 341 - PL-2024-171

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 23 100 \$.

(SD-2025-1925)

---

**CE-20250514-1664**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 6 154 964 - PN-2025-0050

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 121 250 \$.

(SD-2025-2065)

---

**CE-20250514-1665**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 081 929 - PL-2024-165

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 49 400 \$.

(SD-2025-2083)

---

**CE-20250514-1666**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 167 236 - PN-2025-0029

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 168 400 \$.

(SD-2025-2221)

---



**CE-20250514-1667**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - BILAN DU  
PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE L'HABITATION 2020-  
2024

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du bilan du plan d'action de la Politique de l'habitation 2020-2024 et d'autoriser sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville et sa diffusion auprès des partenaires.

(SD-2025-2281)

---

**CE-20250514-1668**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
WILSON FILS THERNOVA LADOUCEUR ET CARROLLE  
CALIXTE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-3 de Wilson Fils Thernova Ladouceur et Carrolle Calixte, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation d'un logement sur le lot 1 633 730 du cadastre du Québec, 1125, rue de l'Assomption, un total de 4 matériaux de revêtement extérieur différents au lieu d'un maximum de 3, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-121.

(SD-2025-2294)

---

**CE-20250514-1669**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - APR  
(CHOMEDEY LL) INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-26 de APR (Chomedey LL) inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement d'un bâtiment commercial sur le lot 4 264 462 du cadastre du Québec, 2000, boulevard Chomedey, un revêtement extérieur composé de 6 matériaux au lieu d'un maximum de 3, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-122.

(SD-2025-2298)

---



**CE-20250514-1670**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
CLAUDE RIVEST

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-15 de Claude Rivest, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 1 082 621 du cadastre du Québec, 47, chemin des Trilles, un balcon en cour arrière faisant saillie de 3,66 mètres, au lieu d'un maximum de 2,5 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-123.

(SD-2025-2299)

---

**CE-20250514-1671**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE  
DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-35 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment servant à abriter les panneaux électriques et autres équipements nécessaires au fonctionnement des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le lot 1 165 669 du cadastre du Québec, 1333, boulevard Chomedey, un revêtement extérieur de type «D» au lieu d'un revêtement de type «C», et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-124.

(SD-2025-2302)

---

**CE-20250514-1672**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
KHALIL ASSAF ET NADRA SUKAR-GHALI

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-38 de Khalil Assaf et Nadra Sukar-Ghali, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la subdivision du lot 6 255 173 (lots projetés 6 524 966 et 6 524 967) du cadastre du Québec, 1202, rue Principale:

1. une superficie minimale de 730,3 mètres carrés pour le lot 6 524 966 et de 663,1 mètres carrés pour le lot 6 524 967, au lieu d'une superficie minimale de 1500 mètres carrés;



2. une largeur de lot minimale de 15,24 mètres, au lieu d'une largeur minimale de 25 mètres pour le lot 6 524 966;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-125.

(SD-2025-2304)

---

**CE-20250514-1673**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - 9525-0734 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-4 de 9525-0734 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 8 logements sur les lots 1 637 719 et 1 637 720 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-126.

(SD-2025-2386)

---

**CE-20250514-1674**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
CLAUDE RIVEST

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0110 de Claude Rivest, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 082 621 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-128.

(SD-2025-2389)

---

**CE-20250514-1675**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - APR  
(CHOMEDEY LL) INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0185 de APR (Chomedey LL) inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un



bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 4 264 462 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-131.

(SD-2025-2392)

---

**CE-20250514-1676**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9525-0734 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0173 de 9525-0734 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur les lots 1 637 719 et 1 637 720 (lot projeté 6 657 552) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-134.

(SD-2025-2393)

---

**CE-20250514-1677**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - WILSON FILS THERNOVA LADOUCEUR ET CARROLLE CALIXTE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0193 de Wilson Fils Thernova Ladouceur et Carrolle Calixte, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 633 730 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-137.

(SD-2025-2395)

---

**CE-20250514-1678**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour identifier les zones de débarcadères ainsi que les places de stationnement à la recharge des véhicules électriques à l'Espace citoyen des Confluents, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/301 préparés par le Service de l'ingénierie le 7 janvier 2025;



d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-577)

---

**CE-20250514-1679**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-  
30070

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Les Services EXP inc. pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la modification de géométrie dans le cadre des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autres infrastructures urbaines sur la rue Hudon, réhabilitation 2026, à savoir:

la phase A-1 «études, plans et devis» comprenant la mise en plan du nouveau gabarit, de conception, d'estimation et d'une étude photométrique, au montant de 12 584,01 \$;

la phase A-2 «services rendus pour demandes de services additionnels», au montant de 57 487,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070.

(CT:1838975)  
(SD-2025-891)

---

**CE-20250514-1680**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT OS-SP-30070

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 64 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-30070 par le conseil municipal.

(CT:1838975)  
(SD-2025-891)

---

**CE-20250514-1681**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser Cardin Julien inc. à effectuer un mandat de services professionnels en architecture pour la révision des plans d'aménagement et d'accompagnement pour l'appel d'offres du mobilier et d'équipements, dans le cadre du projet de l'infrastructure culturelle au centre-ville de la Ville de Laval, au montant de 167 863,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 1.

(CT:1844682)  
(SD-2025-1610)

---

**CE-20250514-1682**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13177-F - CONTRAT DOS-2079

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13177-F, un montant de 153 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1844682)  
(SD-2025-1610)

---

**CE-20250514-1683**

APPROBATION - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS - FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport annuel d'activités du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 du Fonds régions et ruralité, volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des municipalités régionales de comté (MRC);

de transmettre ledit rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de le publier sur le site Internet de la Ville.

(SD-2025-2059)

---

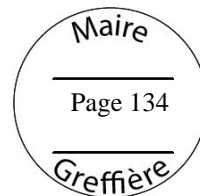
**CE-20250514-1684**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CONTRAT DE SERVICE 2025-2027 - TENNIS LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le contrat de service 2025-2027 à intervenir entre Ville de Laval et Tennis Laval au montant de



338 026,50 \$ concernant la gestion et l'entretien des parcs Saint-Victor et Couvrette ainsi que la coordination des activités libres et gratuites des terrains de tennis municipaux;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

(CT:1848267)  
(SD-2025-2126)

---

**CE-20250514-1685**

**EXEMPTION - TARIFICATION - HEURES DE GLACE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'exemption de la tarification d'heures de glace pour la relocalisation de certaines activités pendant la grève des cols bleus durant la période du 5 au 11 mars 2025.

(SD-2025-2319)

---

À 9 h 07, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière